Conditions générales de vente

Ces conditions sont applicables à tous les Clients de l'Auberge du Steinlebach, ci-après l'« Auberge ».

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter. La validation de la réservation par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de la réservation.

ARTICLE 1- LES TARIFS

Dans notre proposition tarifaire transmise par e-mail au Client qui vaut devis, les tarifs indiqués sont en euros (€) toutes taxes incluses, à l'exclusion d'une taxe de séjour journalière et personnelle qui peut être perçue en sus pour le compte de la municipalité.

Tout changement du taux applicable, ou toute modification ou insta<mark>uration</mark> de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes, sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation. Les tarifs sont indiqués avant et lors de la réservation faite par le Client. Ils s'entendent par personnes et à la date sélectionnée. Le client est le seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Auberge ne peut être recherchée à cet égard.

La taxe de séjour en vigueur à la date de facturation (par jour et par personne) n'est pas incluse dans le prix affiché et doit être réglée directement sur place. Elle s'applique du 01 janvier au 31 décembre de chaque année. Sauf mention contraire indiqué lors de la réservation, les prestations annexes (navet, transport, etc...) ne sont pas incluses dans le prix.

Aucun séjour réservé avant la mise en place d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet de remboursement ou de réduction, même partielle.

ARTICLE 2- RESERVATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les réservations sont uniquement possibles sur le site <u>www.auberge-steinlebach.com</u>, et par e-mail à l'adresse suivante : contact@auberge-steinlebach.com.

La réservation sera considérée définitive à compter de l'envoi d'une confirmation de réservation par e-mail par l'auberge au Client ainsi que le paiement d'un acompte par le client égal à 50% du montant total du devis sauf mention contraire indiqué sur le devis.

Dans le cadre des séjours organisés, weekends organisés, les périodes d'évènements sportifs, des soirées à thèmes, les privatisations de l'auberge par un client ou tout autre évènement organisé par l'auberge ou un tiers en dehors d'une réservation classique d'hébergement, l'acompte demandé sera égal à 100% du montant total du devis sauf mention contraire.

L'auberge se réserve le droit de refuser toute réservation dans le cas où la réservation n'aura pas été confirmée par e-mail.

Les réservations quelle que soient leurs origines seront payables en €uro uniquement.

Le règlement du solde de l'ensemble des prestations des prestations se fera directement auprès de l'auberge. Le solde de votre séjour sera à régler sur place en carte ou en espèces.

Pour garantir la réservation, l'acompte devra être versé par virement dans les 8 jours suivant la réception de l'email de confirmation de réservation par e-mail par l'auberge.

L'Auberge du Steinlebach accepte les cartes de crédit suivantes : Visa, Mastercard, Maestro.

ARTICLE 3- MODIFICATION ET ANNULATION DE SEJOUR

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par email à <u>contact@auberge-</u>steinlebach.com.

La demande ne deviendra effective qu'au moment où l'Auberge du Steinlebach aura confirmé son acceptation par retour de mail.

En cas de modification ou d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf cas de force majeur) :

Annulation avant l'arrivée dans les lieux :

La totalité de l'acompte versé s<mark>era c</mark>onservé par l'Auberge si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date prévue de début du séjour, à titre de dédommagement.

Si l'annulation intervient plus de 15 jours avant la date prévue de début du séjour, l'Auberge délivra un avoir équivalent à l'acompte versé valable dans les 6 mois.

En cas de maladie ou de blessure

Pour la personne concernée uniquement, remboursement sous forme d'un avoir sur justificatif médical valide, daté d'avant la date de la prestation ou au maximum 24 h après.

Annulation pour force majeur :

L'Auberge délivra un avoir équivalent à l'acompte versé, valable dans les 6 mois.

Séjour écourté ou prolongé :

Si le séjour est écourté, le montant total du devis ou de la réservation initiale sera dû à l'auberge. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas de prolongation de séjour, le client devra en avertir la réception de l'auberge à 10h00 au plus tard le jour du départ prévu, sous réserve des disponibilités de l'Auberge.

• « No show »:

En cas de non-présentation du Client à la date prévue de son arrivée, la totalité de l'acompte versé sera conservé par l'Auberge à titre de dédommagement.

Annulation du fait de l'auberge :

L'Auberge peut être amenée à annuler le séjour pour des raisons de force majeure, ou tenant à la sécurité des participants. Cette annulation entraînera le remboursement en intégralité des sommes versées, aucune indemnité ne pourra être réclamée.

Modification des dates du séjour :

La modification des dates du séjour nécessite l'accord écrit de l'auberge. Si toutefois l'auberge se trouve dans l'incapacité d'accueillir le groupe aux nouvelles dates souhaitées, les conditions d'annulation mentionnées précédemment s'appliquent.

Modification du nombre de participants :

La diminution du nombre de participants devra être signalée au plus tard 8 jours avant le début du séjour pour être prise en compte. Dans le cas contraire, la facture sera établie conformément au devis.

Toute modification entraînant une majoration du nombre de participants devra avoir reçu un accord préalable écrit de la part de l'Auberge. A défaut, les participants ne seront acceptés que dans la limite des places réservées ou disponibles.

Qu'il s'agisse d'annulation ou de modification, les conditions ci-dessus s'appliquent à l'hébergement et à la restauration.

En cas de force majeur :

En cas de force majeur (accident, décès, raisons médicales...), l'auberge remboursera, sous forme d'avoir valable 6 mois, sur présentation d'un justificatif, l'avance effectuée pour la personne concernée uniquement.

ARTICLE 4-FORCE MAJEURE

On entend par force majeure tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche le client dans la réalisation du voyage.

Il en sera notamment ainsi en matière de grève de moyens de transport, du personnel hôtelier, d'émeutes gouvernementales ou publiques.

Une météo défavorable ou un itinéraire mal prévisionné, ne correspond pas un cas de force majeure. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que les accès soient praticables selon les différentes périodes de l'année.

Dans le cas d'une itinérance et de météo défavorable, il est de la responsabilité du client de trouver un moyen de transport de substitution pour rejoindre l'auberge (taxi ou bus).

ARTICLE 5-ANIMAUX

Les animaux, dès lors qu'ils sont tenus en laisse ou en cage dans les parties communes de l'établissement, peuvent être acceptés. Pour des raisons d'hygiène. Tout séjour d'animaux ayant impliqué un nettoyage spécifique de la chambre donnera lieu à une facturation supplémentaire de 50 € pour frais de personnel ou gênes occasionnées.

ARTICLE 6-HORAIRES

Les chambres sont disponibles à partir de 16h00 et doivent être libérées pour 10h00 le jour du départ. A défaut, une nuitée supplémentaire sera facturée au Client.

En cas d'arrivée après 19h00, la réception devra être prévenue 48 heures au préalable, sans cela, les repas compris dans les demi-pensions ne seront plus disponibles, mais seront facturés en totalité tel qu'indiqué dans le devis.

ARTICLE 7-DELOGEMENT

En cas de non-disponibilité de l'Auberge ou en cas de force majeure à la date réservée, ce dernier se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un établissement de catégorie équivalente ou supérieure, proposant des prestations de même nature. Le transfert sera alors à la charge de l'Auberge qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité supplémentaire.

ARTICLE 8-UTILISATION DES LIEUX

Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'Auberge à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Le Client sera tenu responsable de l'intégralité des dommages directs et/ou indirects, consécutifs, dont il est l'auteur, constatés dans la chambre réservée ou qu'il pourrait causer au sein de l'Auberge. En conséquence, il s'engage à indemniser l'Auberge à hauteur du montant desdits dommages, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus, frais de procédure et d'avocats engagés par l'Auberge.

ARTICLE 9- RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à l'Auberge du Steinlebach par lettre recommandée A/R ou e-mail, et ce dans un délai de 15 jours suivant le départ du séjour faisant l'objet de ladite réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 10-INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa réservation et à l'établissement des factures, notamment. Ces données sont traitées et destinées à l'Auberge et peuvent être communiquées à ses éventuels partenaires chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des réservations ainsi que du séjour du Client. Par ailleurs, l'Auberge est susceptible d'adresser par courrier électronique à ses clients sa lettre d'informations, des offres promotionnelles, un questionnaire de satisfaction suite à son séjour.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet de l'Auberge a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé à l'adresse mail suivante : contact@auberge-steinlebach.com

ARTICLE 11- RESPONSABILITES

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'Auberge. De ce fait, l'Auberge du Steinlebach peut donc demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, et de rembourser les dommages causés par ses actes.

ARTICLE 12-LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre l'Auberge et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 13-INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa réservation et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services réservés ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- les informations relatives aux conditions contractuelles importantes.
- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de réserver sur le site Internet de l'Auberge emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.